

LA SEMAINE CHOREGRAPHIQUE 2021 – 8^{ème} édition bis

INFORMATIONS PRATIQUES

QUAND – OÙ ?

Du lundi 1^{er} au vendredi 5 novembre 2021 à Toulouse - France

HORAIRES ET LIEU DE LA RESIDENCE DE CREATION

MJC Pont des Demoiselles
63 bis, avenue Saint Exupéry
31400 Toulouse

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 (avec pause déjeuner entre 12h30 et 13h30).

Prévoir des soirées de tournage/captations in situ.

Des soirées sont en cours d'organisation (rencontre, vidéo-danse...).

QUE SE PASSE-T-IL DURANT « LA SEMAINE CHOREGRAPHIQUE » ?

La danse, la création, la recherche, le partage à l'honneur.

Anciennement « Festival de danse de Lourdes », le LDF se modifie depuis 2 ans, se déplace et se tourne vers une semaine de danse et de création vidéo-danse.

Dirigée et entourée par Julien Desplantez, la Semaine Chorégraphique permet à chaque participant de bénéficier de cours technique, de matériel dansé, et de création.

Les journées sont équilibrées entre des moments d'entraînement du danseur, d'apprentissage de phrases dansées, d'improvisation, de création (solo, duo, groupe...) et de captations.

Les captations sont réalisées quotidiennement et un film sera réalisé à l'issue de la Semaine Chorégraphique.

Ces captations se feront in-situ dans les locaux de la MJC mais aussi en extérieur et pourront avoir lieu le soir (prévoir 1 ou 2 soirées de captation !).

Les participants seront à même de découvrir, ou d'enrichir, certaines connaissances de tournage (espace, lumière, prise de vues / son...).

Chaque participant recevra des informations vestimentaires quelques semaines avant le début de la Semaine. Dans une optique de cohérence dans le montage final, cette tenue devra être apportée tous les jours à la MJC.

Des soirées de présentation publique sont à l'étude.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Afin d'assurer un déroulement créatif de qualité **seules 12 places sont disponibles.**

Les participants doivent avoir un entraînement régulier dans une discipline de danse (Jazz, contemporaine, classique, hip-hop...).

TARIF

340 € TTC.

L'adhésion à l'Association QUETEM est incluse dans le prix.

ARRHES

Les arrhes ne sont pas remboursables.

1/3 du coût de la semaine est à verser à l'inscription (115 €). Aucune place n'est « gardée » sans versement d'arrhes.

Le complément sera réglé lors du 1er jour du stage ou peut être joint à l'inscription si souhaité).

Le règlement des arrhes peut se faire

- ⇒ par chèque: libellé à l'ordre de "Association QUETEM"
- ⇒ par virement bancaire (RIB à demander par email)

ANNULATION

Une annulation moins de 6 semaines avant le début du stage entraîne le règlement complet du stage. Un remboursement sera envisagé à condition que la place soit prise par un autre stagiaire (nous contacter). Une non présentation au stage entraîne le règlement du stage dans son entier.

En cas d'absence partielle durant la semaine, aucun remboursement au prorata ne sera effectué. Tout stage commencé sera dû dans son entier.

En cas d'annulation pour cas de force majeure par l'Association Quetem avant le début de la Semaine, l'ensemble des arrhes sera remboursé sans aucune retenue.

En cas d'annulation pour cas de force majeure par l'Association Quetem durant la Semaine, un remboursement au prorata sera effectué.

SE DEPLACER

Nombreux TGV directs par jour et Navettes AirFrance/Easyjet.

SE LOGER

De multiples possibilités économiques s'offrent à vous !

Le Festival ne prend pas en charge l'hébergement et les repas des participants à la résidence de création.

SE RESTAURER


Une cuisine avec micro-ondes et machine à café est sur place. Règle d'usage en vie collective (propreté et respect des lieux).

Un supermarché et des commerces de proximité sont ouverts toute la journée et à 5 minutes à pied.

PLUS D'INFOS – CONTACT

Direction artistique Julien DESPLANTEZ

www.lourdesdanse.fr / info@quetem.com - 06 79 88 94 53

 Groupe et page Lourdes Danse Festival - Compte Julien Desplantez

Partenaires : MJC Pont des Demoiselles - Toulouse. / Asso Déclic Photo Toulouse.